

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 67 (1884)

Protokoll: Société Géologique Suisse : rapport annuel

Autor: Renevier, E. / Heim, Albert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société Géologique Suisse.***Rapport annuel***

du Comité, à l'Assemblée générale de 1884.

Messieurs !

Depuis votre Assemblée générale de l'an passé à Zurich, notre activité collective a été peu considérable. Les occupations personnelles des membres du Comité ne leur ont permis de se réunir que deux fois en dehors des sessions annuelles. Ces deux séances, l'une et l'autre très remplies, ont eu lieu au Musée de Berne, les 5 janvier et 16 avril 1884. Voici d'abord ce qui concerne *l'effectif* de la Société.

Nous avons eu la douleur de perdre deux de nos membres les plus distingués: notre membre honoraire le professeur *Oswald Heer* de Zurich, à la famille du quel nous avons adressé une lettre de sympathie, et notre regretté collègue le professeur *J. Bachmann* de Berne, dont vous avez appris la fin prématurée. Ce dernier a été remplacé à l'Université de Berne, comme professeur de minéralogie et géologie, par notre éminent confrère M. le Dr. *A. Baltzer*, précédemment à Zurich.

En revanche nous avons eu à inscrire *huit* adhésions nouvelles, les unes à notre session de 1883, les autres depuis lors, savoir:

MM. *Wolff F. O.*, professeur à Sion (Valais).

Claraz Georges, de Fribourg.

Lory Charles, professeur à la Faculté des sciences
de Grenoble (Isère).

Koby Frédéric, professeur à Porrentruy (Berne).

Charpy Léon, à St. Amour (Jura).

Barberini Edouard, inspecteur forestier à Brigue
(Valais).

MM. *Hollande* Dr., professeur à Chambéry (Savoie).

Zschokke Dr. Fritz, à Aarau (Argovie).

Ce qui, après déduction des décès, porte notre effectif à 82 membres actifs, plus 1 membre honoraire, notre vénérable doyen M. *B. Studer*.

Nos *comptes*, très soigneusement tenus par notre caissier M. le prof. *Muhlberg* à Aarau, ont été soumis en temps convenable (26 juillet) à vos commissaires vérificateurs MM. *Durr* et *Greppin*, qui vous feront rapport tout à l'heure. En voici le résumé :

Solde antérieur (voir rapport de 1883)	. Fr. 315. 90
7 droits d'entrée à 5 francs	„ 35. —
81 cotisations annuelles à 5 francs	„ 405. —
Bonification d'intérêts	„ 9. 10
Total des Recettes	Fr. 765. —
Dépenses	„ 369. 06
Solde en Caisse	Fr. 395. 95

Les dépenses consistent en frais d'impression, de ports et d'expédition, ainsi qu'en frais de route pour les séances du Comité, conformément à la décision prise à la dernière Assemblée générale.

Publications. Le Comité a expédié cette année à tous les membres de la Société, ainsi qu'à quelques Sociétés correspondantes, les publications suivantes :

1. Compte-rendu de la session de 1883 à Zurich, contenant le rapport annuel et le récit de l'excursion géologique.

2. Revue géologique suisse pour 1883 par M. E. Favre.

Pour mieux faire comprendre l'origine et le but de ces envois nous avons fait imprimer, et coller sur chaque exemplaire, l'étiquette ci-dessous :

GEOL. HELV.

Envoi de la SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE
à ses membres et à ses correspondants.

La Société décidera si ce mode de publication lui suffit, ou si elle estime que le moment soit venu d'entreprendre la publication d'un *Bulletin géologique suisse*?

Bibliothèque. Vous aviez décidé, l'an passé, à Zurich, que le Comité offrirait à la bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles les livres et brochures dont il nous serait fait hommage; sous la condition toutefois que tous les membres de la Société géologique habitant la Suisse, et pas seulement ceux qui font aussi partie de la Société helvétique, pussent toujours en profiter et en demander l'envoi. Le Comité central de la Société helvétique ayant accepté cette condition, sous réserve que nos membres, comme les autres ayant droit, se conforment au Règlement de la bibliothèque, votre Comité a fait remettre au bibliothécaire, M. le prof. J. R. Koch à Berne, un certain nombre de publications reçues, munies du timbre de la Société géologique.

Congrès géologique international. Suivant l'article 7 de nos statuts, le Comité doit pourvoir à ce que la Suisse soit représentée dans les congrès géologiques internationaux. L'un de ceux-ci devait avoir lieu cette année à Berlin; il était convoqué pour le 25 septembre, avec cinq jours de séances, plus cinq jours d'excursions du 1 au 5 octobre. Notre Comité avait délégué son président et son secrétaire, MM. les prof. *Renevier* et *Heim*, pour y représenter notre Société, sans préjudice des autres membres qui auraient pu s'y rendre également. Pour pourvoir aux frais, assez élevés, de cette délégation, donnant suite à une idée qui lui avait été suggérée, le Comité s'adressa au Conseil fédéral, pour en obtenir un subside. Celui-ci, après avoir demandé à connaître les noms des délégués choisis, voulut bien nous allouer une somme de 600 francs pour cet objet.

Sur ces entrefaites, en raison de l'émotion causée par l'envahissement du choléra, le Congrès de Berlin a été

renvoyé d'une année, ce qui nous a été annoncé par circulaire du 20 juillet. Le subside du Conseil fédéral, que nous avons déjà reçu, a donc dû être retourné, sous réserve d'une nouvelle demande pour le Congrès de 1885.

Carte géologique d'Europe. On ne nous tient guère au courant des travaux accomplis à Berlin, et jusqu'ici nous n'avons pas été mis à même d'y contribuer beaucoup pour notre part. Vers la fin de 1883 nous avons reçu de Berlin quelques exemplaires de la base topographique en noir de la feuille C. V, comprenant la Suisse, (voir le tableau d'assemblage), en vue du contrôle des lieux mentionnés. Nous avons demandé l'adjonction de quelques localités, qui nous paraissaient importantes au point de vue géologique. En même temps nous nous déclarions prêts à livrer le tracé géologique dès qu'on nous fournirait quelques exemplaires de l'épreuve définitive, comme on nous l'avait promis. Le directorium de la Carte, archi-sobre en fait de communications, ne nous a jamais répondu.

Cet été nous avons reçu, sans autre explication, un exemplaire de la dite feuille C. V avec le tracé géologique, colorié à la main, des Alpes italiennes et d'une partie de la plaine lombarde, sans doute en vue de notre raccordement. L'échelle de cette carte est si petite, 1 : 1.500.000, qu'il est très difficile d'y représenter la géologie d'un pays accidenté et morcelé comme le notre. Le Comité qui n'avait pu se réunir depuis le printemps, s'en est occupé dans la séance qu'il vient d'avoir au commencement de la session, et a pris les décisions suivantes : Le travail se fera d'abord sur les 4 feuilles de la Carte suisse au 1 : 250.000, par les soins de différents membres du Comité, puis M. le prof. Heim réduira l'ensemble sur la feuille internationale au 1 : 1.500.000, conformément à la légende adoptée. Nous obtiendrons ainsi l'uniformité désirable, jointe à une plus grande exactitude.

Nomenclature géologique. En vue du Congrès de Berlin, et du rapport que M. Mayer-Eymar avait à faire à M. le prof. Dewalque secrétaire de la Commission internationale de nomenclature, le Comité a convoqué le 16 avril M. le prof. Mayer à sa séance, pour discuter le préavis du Comité suisse sur cet objet. Voici les résultats aux quels nous sommes arrivés dans cette conférence:

a) Les précédentes décisions au sujet des désinences homophones, à donner aux noms des subdivisions géologiques de divers ordres, sont confirmées. Le Comité suisse estime qu'il sera très avantageux de distinguer les différents ordres de subdivisions par la désinence des noms; il renouvelle en conséquence ses propositions précédentes, savoir:

- 1^{er} Ordre, désinence aire = är = ary — Ex: Secondaire
- 2^e —, — ique = isch = ic — „ Jurassique
- 3^e —, sans désinence fixe — „ Malm
- 4^e —, désinence ... ien = ian = ian — „ Argovien.

Quant aux divisions de 5^{me} ordre, c. a. d. aux *Assises*, il n'est pris encore aucune décision. M. Mayer a proposé la désinence in, malheureusement trop semblable à celle adoptée pour les *Etages* (4^e ordre = ien).

b) Les noms d'étage devront être basés autant que possible sur des noms géographiques euphoniques. Toutefois le Comité suisse propose qu'on conserve les noms usuels d'une autre étymologie, qui se prêteraient à la désinence ien, et n'entraîneraient aucune confusion.

Une nouvelle conférence devait avoir lieu avec M. Mayer, pour fixer notre préavis sur les noms des divers étages; mais cette séance n'a pu avoir lieu jusqu'ici, et le renvoi du Congrès de Berlin la rend moins urgente.

Progrès de la géologie suisse. La géologie est-elle en progrès dans notre pays? — Nous le croyons; toutefois ces progrès sont lents, et s'ils se produisent par secousses, comme dans la plupart des domaines, aucun de ces soubres-

auts ne s'est produit depuis notre dernière session annuelle. Nous voulons dire qu'aucun ouvrage exceptionnellement important n'est venu faire époque dans la géologie suisse. En revanche beaucoup d'intéressants mémoires ont été publiés pendant cette année, sur diverses régions de notre pays, mais, sauf pour les tout à fait récents, vous en avez eu connaissance par la Revue géologique suisse de 1883, qui vous a été adressée récemment. Seulement cette revue a pris une telle extension géographique, que les travaux proprement suisses y sont comme noyés parmi ceux concernant des pays plus ou moins voisins. Elle mériterait plutôt le nom de Revue géologique de l'Europe centrale, ou bien des régions alpines et jurassiennes!

Nous devons pourtant une mention spéciale à la grande Carte en 4 feuilles des *Anciens glaciers de la Suisse*, qui vient de paraître tout récemment, et que nous devons aux soins persévérants de notre collègue M. le prof. Alph. Favre.

Deux questions géologiques modernes font de plus en plus leur chemin dans les esprits, spécialement en Suisse. C'est d'une part la notion des *faciès*, qui fera l'objet d'une communication en séance générale (Voir No. d'octobre des Archives des Sciences). C'est ensuite la question des *Klippes*, ou écueils restés saillants au milieu des dépôts postérieurs, qui a motivé, pour une bonne part, l'excursion que votre Comité a choisie pour cette année, dans l'Unterwald, et que M. le directeur Mœsch a bien voulu se charger de diriger.

Pour finir, Messieurs et chers confrères, nous n'avons pas d'autre proposition à vous faire que celle d'approuver notre gestion, et de donner décharge à notre Caissier pour ses comptes de l'année écoulée.

Pour le Comité, le président:

E. Renevier, prof.

Le présent Rapport a été adopté par le Comité dans sa séance du 12 septembre 1884 à Beckenried.

Le président: **E. Renevier**, prof.

Le secrétaire: **Albert Heim**, prof.

***Protocoll der IV. Generalversammlung
der schweizerischen geologischen Gesellschaft,
abgehalten im Grossrathssaal in Luzern
den 15. September 1884, 10 Uhr Vormittags.***

Anwesend bloss 12 Mitglieder.

Das Protocoll der letzten Generalversammlung wird verlesen und genehmigt.

Es liegen eine Reihe von wissenschaftlichen Publicationen als Geschenke der Verfasser an die schweiz. geologische Gesellschaft vor. Dieselben werden der Bibliothek der schweiz. naturforschenden Gesellschaft in Bern übermittelt.

Herr Präsident Renevier liest den von ihm verfassten und vom Comité angenommenen Jahresbericht über die Thätigkeit des Comité vor.

Herr Grépin liest den Bericht der Rechnungsrevisoren (Grépin und H. Dürr) vor. Dieselben haben die Rechnung in allen Theilen richtig befunden und tragen auf Genehmigung und Verdankung gegen den Rechnungssteller, Herrn Mühlberg, an.

Der Jahresbericht des Herrn Präsidenten, sowie die Rechnung werden einstimmig ohne Bemerkung angenommen und verdankt.

Die allgemeine Anfrage des Herrn Präsidenten, ob noch ein Mitglied der Gesellschaft ein Tractandum vorzubringen wünsche, wird mit allgemeinem Stillschweigen beantwortet.

Der Secretär: **Dr. Albert Heim**, Prof.